LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

ARCHIDIOCÈSE

L'Archidiocèse de Saint-Boniface tente de pallier le manque de prêtres dans plusieurs de ses diocèses en accueillant des prêtres d'ailleurs et en suscitant de nouvelles vocations.

A3

ACTUEL

ÉNERGIE

L'entreprise ontarienne Just Energy, qui propose des contrats de vente d'énergie à un prix fixe, suscite la controverse au Manitoba.

A5

ACTUEL

ÉLECTIONS

À la veille des élections dans la circonscription de Provencher, qui auront lieu le 25 novembre, les quatre candidats se prononcent sur la transparence, le développement économique et le bilinguisme.

A9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 31 • DU 13 AU 19 NOVEMBRE 2013
SAINT-BONIFACE

Les entrepreneures à l'honneur



photo : Wilgis Agossa

La première édition de la Soirée de l'Entrepreneur de l'année de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB) a eu lieu le 7 novembre dernier. Parmi les dix nominés, Tania Tétrault Vrga, à gauche et Lisa Malbranck, à droite, ont respectivement remporté le prix BDO de la jeune entreprise de l'année et le prix Caisse Groupe Financier du jeune entrepreneur de l'année. Selon le directeur général de la CCFSB, Mathieu Allard, cette soirée, qui célèbre l'entrepreneuriat francophone du Manitoba, ne fait que commencer! | **Page A11.**

Citation DE LA SEMAINE

« Jamais de la vie je ne me serais imaginé qu'un jour je parlerais de la résistance métisse au CMRC, endroit que de nombreux Métis d'autrefois auraient considéré comme un territoire ennemi, conclut Gabriel Dufault. Mais les temps changent, et les mentalités aussi. C'est ça, le progrès. »

Le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Gabriel Dufault, s'adressera au Collège militaire royal du Canada au sujet de la différence entre résistance et rébellion. | **Page A7.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada
LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

ÉDUCATION

Viser l'excellence!

Même si la qualité du français dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine est acceptable, ce n'est certainement pas le moment selon Michel Bastarache de dormir sur ses lauriers.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Lors du congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones tenu à Victoria du 24 au 26 octobre dernier, l'ancien juge à la Cour suprême, Michel Bastarache a insisté sur l'importance de la qualité du français enseigné dans les écoles française du Canada.

À cette rencontre étaient présents certains responsables de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) dont le nouveau directeur, Alain Laberge. Les propos de Michel Bastarache ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd. « Le juge a apporté des points importants », affirme Alain Laberge.

D'ailleurs, « c'est bien dans ce sens que travaille la DSFM, confirme le président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM), Bernard Lesage. On s'assure toujours que l'excellence de la langue soit maintenue », ajoute-t-il.

Toutefois, il faut tenir compte de l'évolution de la communauté. « Le contexte a beaucoup changé par rapport au passé et il faut s'y adapter », souligne Bernard Lesage.



photo : Wilgis Agossa

Le nouveau directeur de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) Alain Laberge.

Seulement quelques jours après sa prise officielle de fonction, Alain Laberge apprécie à sa juste valeur le travail qui a été fait à la DSFM. « J'ai fait le tour de certaines écoles et je peux voir que Denis Ferré a fait un travail exceptionnel. Maintenant, il ne faut rien prendre pour acquis », insiste-t-il.

Pour Bernard Lesage, la langue ne doit pas juste être un outil de travail. « C'est avant tout une richesse. Si on l'apprend juste pour l'utiliser au travail, ça enlève le plaisir de la parler », souligne-t-il. C'est justement pour cela que dans sa vision en tant que directeur de la DSFM, Alain Laberge pense poursuivre le travail toujours à la recherche de l'excellence. « Il faut continuer ce qui a été commencé, martèle Alain Laberge. On ne veut pas que le français deviennent une langue morte. »

Mais cela demande la contribution de toute la communauté. « Si on veut amener nos enfants à parler un meilleur français, il faut que le travail qui se fait à l'école se poursuive à la maison », pense-t-il. « Il faut normaliser la langue française », ajoute Bernard Lesage.

« À la DSFM, on met en place des initiatives pour s'assurer que les élèves ont un bon cheminement au niveau langagier », ajoute-t-il. C'est d'ailleurs ce qui justifie le projet pilote d'ouverture d'une première prématernelle à temps plein dès le mois de janvier 2014.

« On a parfois des enfants qui commencent la maternelle sans vraiment savoir parler le français. L'ouverture des prématernelles leur permettra d'être dans un environnement francophone avant leur première année. Les jeunes de zéro à quatre ans absorbent tout », souligne Bernard Lesage.

Mais, ne faudrait-il pas au lieu mieux filtrer les entrées à la DSFM? « Il y a le principe des ayant-droit. Et on ne peut pas les refuser à cause du niveau du français, souligne Alain Laberge. C'est une ligne difficile à tracer pour savoir quel est le niveau minimal de français acceptable pour entrer à la DSFM.

« S'ils ont décidé de venir chez nous, il faut mettre les outils en place pour les encourager toujours vers l'excellence », conclut-il.

ÉCONOMIE

ENTREPRENEURIAT

Pour et par les francophones!

Dix nominés et deux élues, la première Soirée de l'Entrepreneur de l'année de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a tenues ses promesses.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Pour une première édition, la Soirée de l'Entrepreneur de l'année fut un coup de maître. Le restaurant Chez Sophie sur le pont qui a servi de cadre à l'évènement organisé par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface le 7 novembre dernier était quasiment à sa capacité maximale.

« 127 personnes sont présentes ici ce soir. C'est une belle réussite! », s'est réjoui le directeur général de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Mathieu Allard.

Cette soirée a été organisée dans le but d'encourager les entrepreneurs qui ont à cœur la francophonie car, « c'est important de reconnaître le travail que font ces entrepreneurs pour offrir à la communauté des services en français. C'est un besoin », souligne Mathieu Allard.

D'ailleurs, la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface pense étendre ses tentacules partout au Manitoba. « Jusque-là, on était axé sur Saint-Boniface et aux alentours, explique le directeur général. On veut maintenant élargir la Chambre à tous les entrepreneurs francophones du Manitoba. »

Des élues ce soir!

Parmi les dix nominations de la soirée, deux femmes ont été honorées. La première, propriétaire de Cross Fit Winnipeg, Tania Tétrault Vrga a reçu le prix BDO de la jeune entreprise de l'année tandis que la copropriétaire de la bijouterie Diamond Gallery, Lisa Malbranck a obtenu le prix Caisse Groupe Financier du jeune entrepreneur de l'année. « Ce sont deux femmes qui font un excellent travail », reconnaît Mathieu Allard.

Les récipiendaires de la soirée ne cachent pas leur joie. « Wow, c'est formidable! », s'exclame Tania Tétrault Vrga. C'est en mai 2009 que cette dernière a ouvert son entreprise de conditionnement physique, Cross Fit. Son seul but est d' « aider les gens à être en meilleure santé et à être plus heureux, affirme-t-elle. Et je le vois chaque jour qu'ils sont heureux. Juste un sourire de mes clients, ça me convient!



photo : Wilgis Agossa

Sur la photo, de gauche à droite, la gagnante du prix BDO de la jeune entreprise de l'année, Tania Tétrault Vrga et celle du prix Caisse Groupe Financier du jeune entrepreneur de l'année, Lisa Malbranck.

« Le centre Cross Fit se distingue des autres, assure-t-elle. Nous mettons l'accent sur le travail ensemble, en communauté. C'est plus facile au niveau de l'endurance. »

Pendant quatre ans, Tania Tétrault Vrga a fait bien du chemin avec son entreprise. Alors qu'elle a débuté avec seulement une vingtaine de clients, aujourd'hui plusieurs centaines de personnes bénéficient de l'expertise des entraîneurs du centre pour leur conditionnement physique. « Au mois d'octobre 2013, on était à 340 clients », annonce-t-elle.

De son côté, la jeune entrepreneure de l'année, Lisa Malbranck est l'une des rares femmes gemmologues. Depuis 2007, elle est copropriétaire avec ses parents de l'entreprise familiale, Diamond Gallery qui fait ses preuves depuis une vingtaine d'années. « On vend des bijoux mais pas n'importe quels bijoux », assure-t-elle.

L'entreprise s'assure en effet de faire du commerce équitable.« On vérifie toujours la provenance de nos pierres précieuses et de l'or qu'on travaille. Tout ce qu'on utilise doit être certifié ne provenant pas de conflits », ajoute-t-elle.

Son travail lui a déjà valu cette année, avec sa mère, la distinction de 2013 Manitoba Woman Entrepreneur of the Year Award. « Venant d'une famille exogame, ce prix est encore plus spécial pour moi », confie-t-elle.

Ce qui est sûr, la Soirée de l'Entrepreneur de l'année n'est pas à sa dernière édition. « Ça ne fait que commencer. On pense le faire chaque année », annonce Mathieu Allard. Cette soirée a aussi été l'occasion pour la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface d'annoncer que le nombre de membres inscrits est désormais de 200, soit quarante de plus que l'année dernière.

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

Un monde nouveau

Daniel BAHUAUD
NORWOOD



photo : Daniel Bahuaud

Les élèves Marie-Jeanne Leblanc et Raphaël Boutroy, accompagnés des enseignants Mélissa Wlock et Sylvain Bourgeois, ainsi que leur camarade de classe Ève Lachance.

Les 35 élèves de l'école Précieux-Sang ont assisté, le 6 novembre dernier, à une formation toute spéciale, en obtenant une *Initiation aux affaires*.

Offerte par Jeunes entreprises du Manitoba (JEM), le partenaire francophone de l'organisme Junior Achievement Manitoba, la formation, qui s'est déroulée à l'Université de Saint-Boniface (USB), avait pour but d'offrir, des renseignements pratiques sur l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise.

Au cours de la formation, offerte, en l'occurrence, pour la toute première fois dans une école de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les élèves se sont familiarisés à des principes économiques fondamentaux. Les jeunes ont, entre autres, examiné la gestion et l'organisation d'une entreprise, ainsi que la production de la marchandise et son marketing. Le tout présenté par le JEM, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba et le Club d'entrepreneurship étudiant de l'USB.

« Nous avons expliqué les concepts au niveau des élèves, souligne l'agent de projets du JEM, Joel Martine. Au lieu de parler d'un grand manufacturier, on a développé les concepts en se servant d'un kiosque de limonade, ou encore d'un service de coupure de gazon. On n'a pas besoin d'avoir des exemples compliqués pour aider les élèves à développer le réflexe des décisions entrepreneuriales. »

Les élèves sont du même avis.

« Les exemples étaient faciles à comprendre, déclare Marie-Jeanne Leblanc. Joel Martine m'a donné une très bonne idée de ce que c'est, une entreprise. J'ai maintenant le goût d'être femme d'affaires. »

Ève Lachance, quant à elle, dit avoir découvert « un monde nouveau ».

« Pour moi, c'était du jamais vu, lance-t-elle. Et c'était très intéressant. Avant la formation, quand quelqu'un parlait d'affaires, je n'y comprenais rien. Et je n'y pensais même pas. Aujourd'hui, je vois que c'est un aspect important de notre monde. »

« C'était pratique, ajoute à son tour Raphaël Boutroy. J'organise parfois des kiosques de limonade l'été. Maintenant, armé des concepts discutés lors de la formation, j'ai plein d'idées pour rendre mes kiosques encore plus payants. »

Enseignante de la 5e année, Mélissa Wlock se dit très satisfaite de la journée. « Au départ, mon collègue, Sylvain Bourgeois, et moi étions plutôt réticents, raconte-t-elle. Après tout, nos élèves sont de niveau élémentaire, et non au secondaire. Mais l'approche du JEM était vraiment axée au niveau des jeunes, non seulement dans son choix d'exemples, mais par son coté ludique. Les élèves ont aimé créer leur propre compagnie, et inventer un slogan et logo. Ils ont pu y mettre de leur créativité. »

ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Explorer ses options

Daniel BAHUAUD
SAINTE-ANNE



photo : Gracieuseté école Pointe-des-Chênes

À l'atelier de bijouterie, des élèves fabriquent une bague, guidés par les conseils de l'entrepreneure Loulou, de Poco Creations & Beads.

Les élèves de la 5e à la 8e années de l'école Pointe-des-Chênes ont participé, le 4 novembre dernier, à un Salon des métiers.

Organisé dans le cadre de la Semaine nationale des métiers spécialisés et de la technologie, le Salon des métiers a fourni aux élèves l'occasion d'explorer, de façon bien pragmatique, voire concrète, de nombreux domaines du travail. Lors des nombreux ateliers de travail qui leurs ont été offerts, les élèves ont pu mettre la main à la pâte, parfois littéralement.

« C'était voulu, lance un des membres du comité organisateur de l'évènement, l'enseignant Roger Charrière. Trop souvent, lors de journées semblables, les professionnels qui sont invités ne font que parler de leur métier. Or, nous croyons qu'en essayant le travail, c'est-à-dire en touchant les outils et en faisant le travail, nos jeunes ont une bien meilleure idée de ce que représente vraiment un métier donné. »

Ainsi, les élèves ont eu droit à un atelier de menuiserie avec un charpentier. Ils ont fabriqué des bijoux avec une bijoutière, et préparé du pain avec un pâtissier. En outre, les élèves ont accueilli des pompiers, des policiers, un camionneur et un électricien. Ils ont également préparé des reportages pour la radio, grâce au concours du personnel d'Envol FM.

Élève en 5e année, Alec Augert Vandenbosch affirme avoir apprécié le Salon des métiers. « Ça a vraiment valu la peine, lance-t-il. Parfois, on offre ces ateliers aux élèves du secondaire. Mais je trouve que le faire à un plus bas âge me donne plus de temps pour réfléchir à mes choix. J'ai le temps d'explorer. »

Roger Charrière abonde dans le même sens.

« L'an dernier, nous avons offert notre premier Salon des métiers aux élèves de niveau secondaire, explique-t-il. Or, lorsqu'on est en 11e ou en 12e année, il est trop tard, puisqu'un élève doit déjà avoir certains cours en main afin de poursuivre une formation professionnelle. Si l'on entame sa réflexion plus tôt, on a la chance d'explorer davantage ses options. »

Ce qu'a fait Alec Augert Vandenbosch. « Le multimédia m'intéresse beaucoup, note-t-il. Par contre, j'ai eu la chance d'explorer les bases en électricité. Dans un autre atelier, on a fait éclater du béton, avec l'aide un ingénieur de l'Université du Manitoba qui fait le contrôle de la force du béton. C'est un professionnel, mais il nous a rappelé l'importance des métiers dans sa formation. Tu ne peux pas concevoir un point sans recevoir les conseils de ceux qui le construiront. »

Élève de la 8e année, Stéphanie Lambert a également apprécié le Salon des métiers. « J'ai aimé fabriquer des bijoux, parce que c'est une activité concrète, mentionne-t-elle. Mais j'ai aussi apprécié l'atelier sur comment lancer une entreprise. Je ne savais pas que cela pouvait être si compliqué. Il y a tellement d'étapes à suivre, de l'idée au plan d'affaires, et de l'obtention du financement à l'ouverture. »

Pour sa part, Elliot Kemp Chaput dit être ressorti bien décidé sur son choix de carrières. « J'aimerais devenir policier, affirme l'élève de la 7e année. J'aime aider les gens. Et je ne peux pas imaginer aider plus concrètement les gens qu'en devenant policier. »

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES



ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE

Célébrer la diversité

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL



photo : Daniel Bahuaud

Clément Kokolo (à droite) explique le port du pagne africain, lors de la journée Diverses-Cités à l'école Christine-Lespérance.

Plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont souligné la toute première Semaine nationale de l'immigration francophone, qui avait lieu du 20 octobre au 9 novembre, en organisant des activités spéciales.

À l'école Christine-Lespérance, les élèves ont accueilli, le 7 novembre dernier, une brochette d'invités qui les ont renseignés sur leurs pays et leurs cultures d'origine.

« L'activité, nommée Diverses-Cités, a été conçue pour permettre aux élèves de se renseigner sur nos nouveaux arrivants, indique la travailleuse sociale scolaire de la DSFM, Fatoumata Gueye qui, avec le concours de la conseillère en orientation de l'école, Gisèle Mousseau, a organisé l'évènement. À l'école Christine-Lespérance, comme à l'école Précieux-Sang par ailleurs, de nombreux pays sont représentés. La semaine nationale de l'immigration francophone est une façon de célébrer la diversité dans nos écoles, tout en augmentant le sentiment d'appartenance de nos nouveaux élèves. Après tout, ils vont contribuer à l'avenir de la communauté. »

Nouveau Canadien, Clément Kokolo a présenté des objets du Congo-Brazzaville, son pays d'origine.

« Le Canada est un pays multiculturel, rappelle le concierge de l'école. À moins d'être Autochtone, nous sommes tous venus d'ailleurs. Je voulais donc partager avec les élèves la culture dans laquelle je suis né. Pour ce faire, j'ai apporté quelques sculptures congolaises, et des pagnes, qui sont les vêtements les plus portés par les femmes africaines. Les élèves ont exprimé beaucoup d'intérêt pour ces objets, notamment une sculpture d'une femme portant un enfant sur son dos, et un récipient sur la tête. L'enfant au dos est un symbole d'affection entre l'enfant et la mère. Le récipient rappelle cette réalité bien africaine qu'il faut souvent parcourir des distances pour aller chercher de l'eau. »

D'origine sénégalaise, Fatoumata Gueye était également de la partie, avec des objets fabriqués à la main.

« Les enfants aiment apprendre, aiment comprendre et aiment poser des questions, souligne-t-elle. Et on m'en a posées! Mais c'était également un échange, parce que j'ai pu leur poser des questions sur l'accueil des nouveaux arrivants. Comment se sentent les Franco-Manitobains de souche face à ces nouvelles personnes qui arrivent à l'école? Sont-ils mal à l'aise? Ont-ils peur? Et que peut-on faire pour mieux accueillir ces nouveaux élèves? À mon grand bonheur, j'ai pu constater qu'un bon nombre de francophones de souche et d'immigrants sont déjà de grands amis. Cette ouverture et cet accueil sont très encourageants. »

La directrice, Dolorès Beaumont, estime pour sa part que Diverses-Cités s'est avéré un grand succès.

« Le monde est devenu plus petit à l'école Christine-Lespérance, lance-t-elle. Et tant mieux! L'école compte 13 nouveaux arrivants cette année. Et ça, c'est sans inclure les élèves qu'on a accueillis l'an dernier, et en 2011. Il est donc de mise d'aider nos jeunes à étudier les cultures d'origine de leurs camarades de classe. Cela facilite la compréhension et le respect mutuels. »



Ève Lachance
5e année
École Précieux-Sang

CITATION DE LA SEMAINE

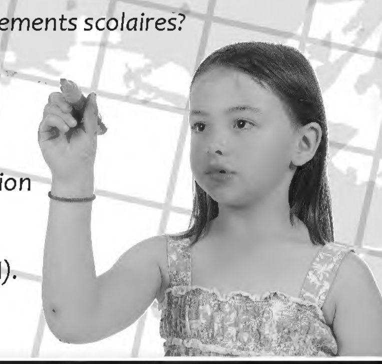
« Avant la formation Initiation aux affaires, *quand quelqu'un parlait d'affaires, je n'y comprenais rien. Et je n'y pensais même pas. Aujourd'hui, je vois que c'est un aspect important de notre monde. »*

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ **Tournois de la LISTE***
Le jeudi 14 novembre, 13 h à 15 h 30
Centre scolaire Léo-Rémillard
Équipes participantes : CSLR1, CSLR2 et CLR1

Le mardi 19 novembre, 13 h à 15 h 30
Collège régional Gabrielle-Roy
Équipes participantes : CRGR2, ECAL, CLR2

*Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante

DANS LA COMMUNAUTÉ

☑ **Radiothon ICI Manitoba**
Participation d'élèves de la DSFM
Le jeudi 14 novembre
Chorale de l'école Lacerte (vers 12 h 30)
Chorale de l'école/collège régional Gabrielle-Roy (vers 13 h)
Élèves de 3e de l'école Précieux-Sang (vers 13 h 30)

☑ **Alliance française du Manitoba**
Cours de cuisine française, 44 $
Le samedi 16 novembre à 12 h 45
http://afwpg.ca/fr/events/french-cuisine-repas-de-fetes

CONGÉS

☑ Le vendredi 22 novembre
Journée de perfectionnement professionnel
Congé pour toutes les écoles

PUBLI-REPORTAGE

EMPLOIS ET AVIS

FAFM
La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint(e) administratif(ive)

La FAFM est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de 50 ans et plus du Manitoba. Son mandat est de voir à ce que les services et les programmes d'entraide soient disponibles et accessibles à sa clientèle des milieux rural et urbain, ainsi que de promouvoir l'héritage Franco-Manitobain afin de préserver les traditions et de donner un sens d'identité, de fierté et d'appartenance aux francophones de 50 ans et plus.

La FAFM recherche présentement une personne dynamique pour combler un poste d'adjoint(e) administratif(ive). Ce poste est permanent à trois jours semaine. Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

- s'assurer d'accueillir les visiteurs et prendre et acheminer les appels téléphoniques;
- accomplir le travail de secrétariat (rédaction de lettres, de notes de services, télécopies, photocopies, courriels, courrier, classement, etc.);
- effectuer les convocations aux réunions, collaborer à leur organisation matérielle et s'assurer de la rédaction et de la distribution de l'ordre du jour et du compte rendu;
- assurer la logistique des activités de la FAFM.

Qualifications recherchées :

- cinq années d'expérience dans une fonction similaire;
- excellente maîtrise du français oral et écrit;
- très bonne connaissance des principaux logiciels de la suite Office;
- polyvalence, bon jugement et sens de l'organisation;
- la connaissance de logiciels création graphique serait un atout.

Si vous êtes intéressés par ce poste, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à monsieur Gérard Curé, directeur général d'ici **le 27 novembre 2013** à l'adresse courriel suivante : **info@fafm.mb.ca**

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca**.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

Votre **carrière** de rêve vous attend...

Southern Health Santé Sud

COORDONNATEUR.TRICE DES SERVICES EN LANGUE FRANÇAISE
Bilingue, temps partiel, 0,8 ETP
Lieu à déterminer
Concours Reg 2013-017

COORDONNATEUR.TRICE CLINQUE
Bilingue, poste à temps plein doté pour une période déterminée
Notre Dame de Lourdes
Concours SS-0088

TRAVAILLEUR.EUSE DE SOUTIEN AU LOGEMENT
Bilingue, terme, temps partiel, 0,8 ETP
Steinbach
Concours MH 2013-017

INFIRMIER.ÈRE EN RESSOURCES CLINIQUES
Bilingue, temps plein
St. Pierre-Jolys
Concours StP 2013-018

AIDE EN SOINS DE SANTÉ
Bilingue, Emploi occasionnel
St. Claude

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web www.southernhealth.ca

...avec le **style de vie** que vous méritez.

NATIONAL LEASING
LES EXPERTS DU **FINANCEMENT D'EQUIPEMENT** AU CANADA

1525 Buffalo Place
Winnipeg, MB R3T 1L9

Appel de Candidatures

Spécialiste en communications

Êtes-vous un rédacteur ou une rédactrice expérimenté(e) possédant de solides connaissances des médias sociaux et la capacité de composer des messages à l'attention de divers médias ?

National Leasing est à la recherche d'un(e) spécialiste des communications pour se joindre à son équipe de marketing. Ce ou cette spécialiste jouera un rôle clé dans la promotion et la constitution de l'image de marque de l'entreprise par l'intermédiaire de toutes les formes de médias. Les activités quotidiennes incluent :

- La recherche et la conception-rédaction de contenu pour les diverses campagnes publicitaires, les promotions destinées aux clients, les communiqués de presse, les plate-formes des médias sociaux, les articles du site Web, les documents des stratégies d'entreprise, etc.
- La gestion des plate-formes de médias sociaux de l'entreprise et le suivi des tendances émergentes
- La gestion de la conception de communications dans les deux langues officielles
- La gestion de relations publiques
- L'établissement et le maintien de contacts réguliers avec les représentants de la presse

Expérience et qualifications

- Trois ans et plus d'expérience en conception de communications et relations avec les médias
- Diplôme universitaire ou collégial en communications, relations publiques, journalisme, ou toute autre discipline connexe et/ou expérience de travail ou formation équivalente
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, notamment à l'écrit
- Compétences supérieures en rédaction, correction d'épreuves et communications verbales
- Excellentes compétences en relations publiques
- Expérience dans les moyens de tirer parti des médias sociaux à des fins commerciales (Linkedin, Facebook, Twitter, blogues, etc.)
- Bon jugement et capacité à gérer les questions de nature confidentielle

Intéressé(e) ? Les candidats et candidates qualifiés devront soumettre une lettre d'accompagnement avec leur curriculum vitae ainsi que leurs attentes salariales d'ici le **20 novembre 2013,** à : **human.resources@nationalleasing.com**

Bien que nous soyons reconnaissants à tous de nous soumettre leur candidature, nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates sélectionnés pour passer une entrevue.

Pour en savoir davantage sur National Leasing, visitez-nous en ligne, à l'adresse www.nationalleasing.com

Tél. : **204-954-9000** | Tél. Sans Frais : **888-599-1966**

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Concierge de soutien
8 heures par jour
Contrat permanent

Concierge de soutien
4 heures par jour
Contrat temporaire

Thérèse Verrier-Dandeneau,
gestionnaire par intérim
Bureau divisionnaire
Tél. : (204) 878-4424 poste 200
Date limite : le 19 novembre 2013



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Caisse Groupe Financier Financial Group

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Coordonnateur ou coordonnatrice de formation

au bureau administratif 205 boulevard Provencher à Winnipeg

Fonctions
Sous la direction de la vice-présidente, ressources humaines, les fonctions principales du coordonnateur ou de la coordonnatrice de formation sera de développer, créer, planifier et livrer un programme de formation et de donner la formation initiale et continuelle à tous les employés de Caisse Groupe Financier qui sont dans le poste d'agent, services aux membres.

Exigences et qualifications
À titre de candidat ou candidate idéal(e), les qualifications requises sont: une formation spécialisée en éducation des adultes et cinq années d'expérience pertinente dans une institution financière ou l'industrie des services financiers; ou une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience. Le ou la candidat(e) doit avoir des compétences de communication efficace, habiletés de présentation et doit maîtriser les deux langues officielles. Compte tenu que le déplacement à divers centres peut être requis, un permis de conduire valide et l'accès à une voiture est nécessaire. L'horaire de travail peut varier; des heures supplémentaires en soirée ou fin de semaine pourraient être requises.

Rémunération
Selon l'expérience et l'échelle en vigueur. Des avantages sociaux complets sont offerts, plus plan incitatif.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 22 novembre 2013 à :
Lorraine Farmer
Vice-présidente, ressources humaines
Caisse Groupe Financier
400 – 205 boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4
Courriel: lfarmer@caisse.biz
Télécopieur: 204.233.6405

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Caisse Groupe Financier Financial Group

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Conseiller ou conseillère, finances personnelles

au centre de services à Saint-Adolphe

Les responsabilités principales sont d'établir et de maintenir des relations à long terme avec les membres actuels et potentiels de la Caisse et mettre l'accent sur la fidélisation, le maintien et l'acquisition des membres de la Caisse. De plus, il ou elle devra conseiller les membres dans la planification de leurs affaires financières, offrir des services de placement et de produits reliés au crédit offerts par la Caisse en fonction des besoins des membres, ainsi que promouvoir activement la vente de services connexes.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

BIBLIOTHÈQUE RITCHOT LIBRARY

Directeur(trice)

La Bibliothèque Ritchot Library est à la recherche d'une personne dynamique qui sera responsable de la Bibliothèque Ritchot dans les succursales de Île-des-Chênes, Sainte-Agathe et Saint-Adolphe.

Nous cherchons une personne :

- bilingue (français et anglais);
- qui a une appréciation de la lecture et de la littérature;
- qui a de l'expérience en gestion financière;
- qui démontre la capacité à apprendre les logiciels de bibliothèque et l'entretien des systèmes de catalogage;
- qui possède des affinités pour réaliser les fonctions nécessaires pour gérer les bibliothèques et de promouvoir la bibliothèque dans la municipalité;
- qui démontre un excellent leadership, une bonne communication et des compétences organisationnelles.

Salaire selon les qualifications
Environ 60 heures par mois

S'il vous plaît envoyer votre curriculum vitae **d'ici le 20 novembre 2013** à :

Stéphanie West
C.P. 340
Île-des-Chênes (Manitoba) R0A 0TO
Courriel : ritchotlib@hotmail.com

RECYCLEZ CE JOURNAL!

PETITES ANNONCES

RECHERCHE

COMMUNITY VOLUNTEER INCOME TAX PROGRAM : recherche deux bénévoles durant la journée pour aider à remplir des impôts pour les familles qui n'ont pas les moyens. Doit avoir de l'expérience avec les documents d'impôts et de l'expérience avec les ordinateurs. Service Canada, rue Des Meurons. Contactez Diane Isaac au 204 989-1912.
215-

À LOUER

APPARTEMENT de 2 chambres à coucher : 693, rue Saint-Jean-Baptiste. Libre le 1er décembre. 980 $, chauffage et eau inclus. Tél. : 204 231-0143.
214-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 14,45 $

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Préposé(e) au service à la clientèle Poste à temps partiel

(36,25 heures toutes les deux semaines)

Emploi offert dans les deux langues officielles.

La personne qui est préposée au service à la clientèle répond aux demandes de renseignements courantes sur l'assurance et l'immatriculation et exécute des tâches connexes, telles que l'ouverture des dossiers des demandes d'indemnisation et l'organisation des rendez-vous.

Responsabilités

- Prendre les appels téléphoniques du public et répondre aux demandes de renseignements.
- Ouvrir les dossiers des nouvelles demandes d'indemnisation et s'assurer d'obtenir des demandeurs tous les détails pertinents des incidents et de confirmer les garanties d'assurance.
- Informer les clients des garanties d'assurance applicables et du processus de traitement des demandes d'indemnisation.
- Catégoriser les nouvelles demandes d'indemnisation, prendre les rendez-vous nécessaires et rédiger un résumé de chaque appel.

Éducation

- Diplôme d'études secondaires.

Expérience

- Deux ans d'expérience de travail dans un centre d'appel, un centre de service à la clientèle ou un bureau administratif.

Compétences particulières

- Capacité de travailler sur des quarts de travail.
- Capacité éprouvée de saisie au clavier d'un minimum de 35 mots/minute.
- Compétence démontrée dans l'utilisation du progiciel Microsoft Office.
- Excellente aptitude à communiquer et compétences supérieures pour le service à la clientèle.

Pour obtenir plus d'information sur le poste ou pour postuler un emploi, consultez le site Web **mpi.mb.ca.** La date limite des demandes est le **25 novembre 2013.**

Société d'assurance publique du Manitoba

AGRICOM

L'Agricom est un journal francophone spécialisé en agriculture et desservant des lecteurs partout en Ontario.

OFFRE D'EMPLOI

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Compétences recherchées

- Démontrer une grande autonomie, un sens de l'initiative et de la planification;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication parlée et écrite;
- Démontrer du dynamisme et de l'entregent;
- Posséder une expérience en vente;
- Une connaissance du milieu agricole est un atout;
- Une maîtrise des logiciels InDesign et Photoshop CS5 est un atout;
- Bilinguisme essentiel.

Responsabilités

Sous l'autorité de la direction du journal Agricom, le titulaire du poste devra développer des relations d'affaires afin d'atteindre les objectifs de revenus du journal. Pour ce faire, il devra notamment :

- Assurer la vente de publicité dans tous les numéros du journal régulier et des cahiers spéciaux;
- Établir et entretenir des relations d'affaires avec des annonceurs potentiels;
- Solliciter les annonceurs réguliers et potentiels;
- Collaborer à toutes autres activités permettant le développement du journal.

Rémunération : Salaire de base et commission avantageuse sur les ventes. Poste de 1 an avec possibilité de prolongation.

Lieu de travail : Clarence Creek, ON

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant 16 h le 22 novembre** par courriel : sdurand@ucfo.ca

Simon Durand, directeur général
Journal Agricom
2474, rue Champlain
Clarence Creek, ON K0A 1N0
Tél. 613 488-2929
www.journalagricom.ca

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

DÉCOUVREZ L'ABONNEMENT ÉDITION EN LIGNE

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à l'édition en ligne. Pour 10 $ de plus par an, recevez *La Liberté* sur votre mobile, tablette ou ordinateur.

OFFRE UNIQUE POUR L'ÉDITION EN LIGNE

Abonnement à l'édition numérique pour un an : 25 $

LA LIBERTÉ aujourd'hui sur android

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❐	36,75 $ ❐
2 ans	56,50 $ ❐	63,00 $ ❐

Nom ______________________

Prénom ______________________

Adresse ______________________

Ville ______________ Province ______________

Code postal ______________ Téléphone ______________

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ______________________ Expiration : ________

❐ MasterCard : ______________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 36,75 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 95 $ | **Outre-mer :** 130 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

ACTUALITÉS

RELIGION

Susciter des vocations

Comme dans l'évangile selon Saint Mathieu : 9 32-38, « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux ». Mais l'Archidiocèse de Saint-Boniface veille à ce que toutes les paroisses aient un prêtre.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca


photo : Gracieuseté Archidiocèse de Saint-Boniface

L'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt.

Il y a moins de prêtres qu'il ne faut au Canada pour conduire les fidèles. Depuis plusieurs années, l'Église catholique canadienne a enregistré une baisse des vocations à la prêtrise. Une réalité qui s'observe dans la plupart des diocèses et qui trouve certaines explications dans le changement sociétal, mais aussi dans le passé.

« La baisse du nombre de vocations à la prêtrise a commencé depuis les années 1970, note l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt. Il y a eu de plus en plus une grande indifférence au fait religieux.

« La question du célibat des prêtres et certainement la triste histoire des abus sexuels sont des raisons qui ont contribué à fermer beaucoup de cœurs à dire oui à leur vocation », déplore l'Archevêque.

Comme dans d'autres diocèses, la pénurie de prêtres affecte l'Archidiocèse de Saint-Boniface qui use de beaucoup de tact pour garder toutes les paroisses « actives et vivantes », assure Mgr Albert LeGatt.

Des prêtres modérateurs

Pour pallier au manque de prêtres dans son diocèse, Mgr Albert LeGatt fait parfois recours aux laïcs et aux religieuses pour venir en appui à des prêtres retraités pour des tâches administratives.

Ces prêtres malgré qu'ils soient admis à la retraite continuent donc de servir l'église en célébrant les messes et les évènements eucharistiques. « S'ils sont toujours prêts à s'impliquer en célébrant des messes, on les affecte à des paroisses qui ont besoin de prêtre. Pour les aider, l'Archidiocèse recrute des animateurs et animatrices de la vie paroissiale qui s'occupent de la pastorale et de tout le côté administratif de la vie d'une paroisse », explique-t-il.

Mais tout ceci n'est que temporaire. « Ce n'est pas définitif. La paroisse de Lorette a connu cette situation pendant deux ans. Maintenant, ils ont un prêtre », souligne Mgr Albert LeGatt. Actuellement quatre paroisses de l'Archidiocèse de Saint-Boniface se retrouvent dans ce mode de fonctionnement en attendant de trouver des prêtres pour répondre entièrement aux besoins des fidèles.

Des prêtres d'ailleurs, ici

Afin de combler le vide créé par le manque de prêtres, l'Archidiocèse de Saint-Boniface fait depuis quelques années appel à des diocèses d'autres pays. Des prêtres du Ghana, de la Côte-d'Ivoire, du Nigéria et du Congo viennent d'Afrique pour servir l'église tandis que du côté de l'Asie, ce partenariat se fait avec des diocèses des Philippines et du Vietnam.

Mais, il ne s'agit pas de voler des prêtres à d'autres pays. « Ces prêtres sont ici pour quelques années. Ils nous apportent leur aide et acquièrent aussi certainement une nouvelle expérience, explique Mgr Albert LeGatt. Mais, au bout de quelques années selon l'entente, ils doivent retourner servir leur diocèse qui nous enverra une nouvelle personne.

« De même, si leur diocèse a besoin de notre aide ou de notre expertise dans certains domaines, on sera à leur côté autant que possible. C'est un partenariat qui va dans les deux sens », précise-t-il.

Ces prêtres, pendant leurs premiers mois ici, restent avec des mentors qui les aident à mieux comprendre les réalités d'ici avant de commencer leur ministère.

Miser sur la jeunesse

Face aux nombreux défis pour avoir assez de pasteurs pour son église, l'Archidiocèse de Saint-Boniface focalise ses efforts sur la jeunesse car, « pour qu'il y ait assez de prêtres, il faut des vocations. L'Archidiocèse de Saint-Boniface n'a jamais fourni assez de prêtres pour faire face à ses besoins, mais nous faisons beaucoup d'efforts pour rehausser les vocations », souligne-t-il.

Heureusement, l'espoir renaît tranquillement. « Actuellement le diocèse a six séminaristes, dont cinq Manitobains et un Vietnamien. On pourrait voir une première ordination d'ici deux ans, confie-t-il. Depuis quelques années on constate que ça reprend mais ce n'est pas comme dans les années 1950. »

Actuellement, il y a environ 50 prêtres dans le diocèse alors que le besoin est d'environ 60. Toutefois, malgré le manque de prêtre, « il n'y a aucune paroisse sans prêtre », rassure Mgr Albert LeGatt. Mais le mode de fonctionnement a changé dans certaines paroisses pour répondre au besoin le temps de trouver plus de prêtres.

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Parler avec les mains

Quelle langue est la plus sexy? Un sondage mondial auprès de 8 000 voyageurs a révélé en octobre qu'il s'agit du français. Selon les globetrotteurs, sa sensualité domine le côté expressif de l'italien, au 2e rang, et l'accent *british*, en 3e place.

Quelle contribution fournit la francophonie canadienne à l'indice de charme avec ses couleurs québécoises, acadiennes et franglaises? Les touristes ont-ils le plaisir de savourer le joual, le chiac et le franglais?

Il semble que les répondants de hotels.com n'ont pas entendu beaucoup de français canadien. C'est une conclusion du Rapport annuel 2012-2013 de Commissariat aux langues officielles (CLO), publié le 7 novembre. Selon le commissaire Graham Fraser, « les voyageurs ont de la difficulté à être servis dans la langue officielle de leur choix d'un bout à l'autre du pays ».

Le CLO a effectué 1 792 observations dans huit aéroports internationaux, de Halifax à Vancouver. Les deux aérogares québécoises obtiennent d'excellents points alors que coulent les six autres, dont Winnipeg. Air Canada s'est encore classé bon premier avec 482 plaintes du public.

Le Parlement n'apprécie pas la langue sensuelle, comme le révèle cet incident raconté par Graham Fraser. « La séance d'information des parlementaires sur le projet de loi omnibus C4 était prévue uniquement en anglais. Une députée unilingue francophone s'est plainte, les fonctionnaires ont soulevé des objections, puis un député unilingue anglophone s'est plaint. La séance a finalement été reportée au lendemain. »

Le commissaire martèle l'importance du *leadership* et constate encore que le fédéral ne priorise pas la dualité linguistique. Il rappelle que ses recommandations de 2011-2012 n'ont pas été bien accueillies par le gouvernement. « Le commissaire n'a reçu aucune réponse officielle » ce qui semble indiquer « que ses recommandations ont été rejetées ».

Le bilinguisme donne des signes d'une industrie à la dérive. Le capitaine Harper a largué le paquebot et agite la main distraitement à partir du quai, laissant le commissaire à bord décrire les icebergs et déclencher les alarmes. Nos parlementaires et organismes font leur possible dans la brume, tandis que le ministère du patrimoine nous défend contre les récifs avec un phare sans lumière. On est chanceux d'avoir l'inspirant Graham Fraser.

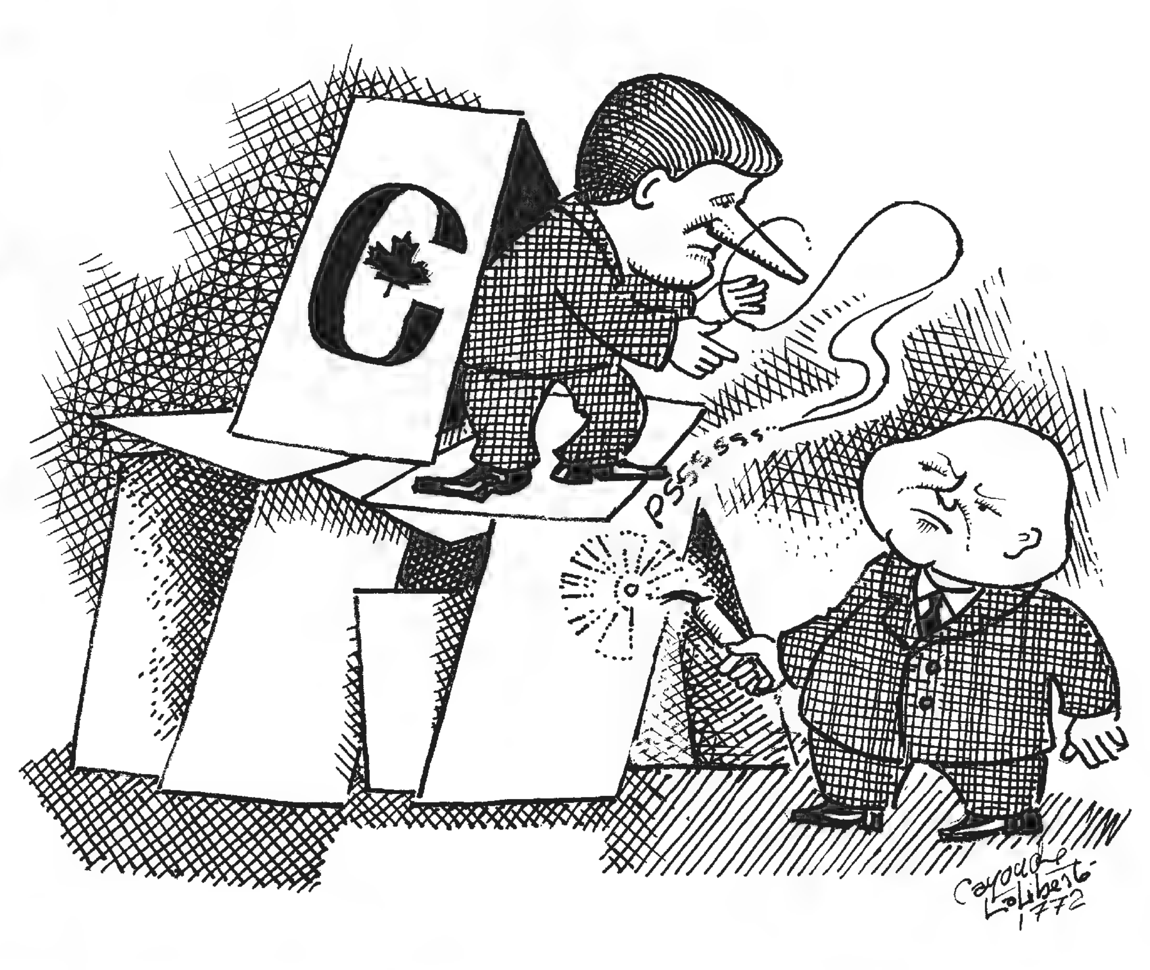
On peut aussi s'interroger sur la multiplication d'initiatives qui noient l'essentiel à la progression du français. Une forte pression vient présentement de jeunes parents cherchant des services de garde et des écoles. La demande pour l'éducation française est très insistante, avec des hausses s'élevant à 25 % dans certaines écoles de l'Ouest canadien. La Division scolaire Louis-Riel, par exemple, connaît une demande de la part de nouveaux arrivants qui dépasse les capacités de ses 11 écoles d'immersion. Sexy mais pas une priorité.

Peut-on s'étonner d'assister à la judiciarisation de nos droits, et pas seulement en milieu éducatif? Le CLO a renforcé ce rôle qui lui permet d'actionner les ministères et agences ne répondant pas à leurs obligations. Il déménagera ses bureaux pour joindre d'autres officiers du Parlement : Élections Canada, le Commissariat à la protection de la vie privée et le Commissariat à l'information. Graham Fraser entend renforcer son indépendance et la collaboration entre les officiers, dont les études sont souvent combattues par l'autorité.

On avance ou on recule? Le rapport du CLO documente un combat quotidien sur tous les fronts. « Malgré des signes évidents des progrès et de la force des deux langues officielles, un discours persiste sur leur déclin. »

Comment faire pour que l'avenir du français au Canada soit moins une lutte perpétuelle et davantage un lien naturel? En parlant autrement? En parlant notre langue sans parler tout le temps de notre langue? Ou avec les mains comme les couples exogames et métissés?

Écoutons l'Acadienne Georgette Leblanc : « Ce qui est important, c'est l'émotion, la chair et l'os. La langue, c'est juste un outil; pour moi, ça sert à embrasser. » *So French!*



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca.***

Quelle équité dans le jugement?

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous venons de procéder à un jugement au sujet de trois sénateurs dans le cadre d'un débat sur trois motions, alors que les faits continuent d'arriver au compte-gouttes, soit ici au Sénat, soit par les médias. On est passé au verdict avant même d'avoir vu toute la preuve.

Le plus troublant, c'est que d'autres éléments de preuve seront fort probablement dévoilés dans les jours et les semaines qui suivent. Les avocats parmi nous doivent frissonner à cette idée. L'apparence de justice a été profondément malmenée.

Chères lectrices, chers lecteurs, je veux être très claire : toute irrégularité doit être mise en lumière et tous ceux coupables doivent être punis. Tous les sénateurs doivent être tenus aux normes de probité les plus strictes. Mais toute punition doit respecter la primauté du droit. Elle ne doit pas être ordonnée par le bureau du premier ministre ou par le tribunal de l'opinion populaire.

Ce n'est pas la première fois que le Sénat a dû sévir à l'endroit d'un sénateur qui est accusé d'avoir enfreint les règles. On aurait pu puiser à même ces expériences passées pour mettre en place une procédure juste, équitable et honorable.

Politiquement parlant, ce vote réussira probablement à exaucer les souhaits de plusieurs. Mais cela s'est fait au coût de la réputation du Sénat. Serons-nous un jour en mesure de dire que le Sénat a mené un processus juste et équitable dans ce dossier? Ou serons-nous obligés d'avouer que le Sénat, sous la pression indue de calculs politiques, a ficelé de tout bord des motions mal avisées, et aucunement dignes de la sagesse qu'il est censé représenter?

Ma réponse à cette question, malheureusement, n'est pas celle que j'aurais souhaitée.

Maria Chaput, sénatrice
(Manitoba)
Le 8 novembre 2013

Le poème de mon père

Madame la rédactrice,

Les occasions offertes par le projet Peel pour revisiter certaines périodes particulières dans l'histoire franco-manitobaine me plaisent et m'informent beaucoup, puis servent d'aide-mémoire sur plusieurs sujets. J'ai surtout aimé lire et revoir les nombreuses références à notre famille depuis presque 100 ans dans *La Liberté*. Cela m'a permis d'approfondir certains intérêts de mes parents et de mes grands-parents, d'apprécier leur contribution et leur engagement à la communauté, de comprendre leurs avis, et puis de lire avec curiosité les annonces qu'ils ont longtemps fait paraître, comme commerçants et professionnels sur le boulevard Provencher, pendant une soixantaine d'années.

En particulier, un poème composé par mon père, lorsqu'il était élève en belles-lettres (12e année) au Collège de Saint-Boniface, a piqué mon intérêt.

Le Collège était à l'époque une institution Jésuite, et c'était révélateur de lire sa soumission intitulée Le Pape, au Coin du Collège de Saint-Boniface dans *La Liberté*, à l'âge de 17 ans, en 1942. Son poème témoignait d'une conviction qui s'est toujours manifestée par son engagement aux activités de l'Église. À l'époque, mon père aurait été issu d'une famille exogame (selon la nomenclature présente) avec une mère franco-américaine, née Baillargeon, et un père de souche écossaise qui ne parlait pas le français. J'ai été particulièrement étonné par le langage soigné qu'il utilisait, ainsi que sa capacité de préciser le message qu'il voulait rendre, sans doute un témoignage de la formation jésuite et de l'importance accordée à la qualité de l'expression écrite à ce moment-là.

Merci des occasions de connaître nos ancêtres et notre histoire.

Robert Stanners
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 8 novembre 2013

Lettre ouverte à Daniel Boucher et Mamadou Ka, représentants de la SFM

Messieurs,

Le 24 octobre dernier, lors de votre assemblée générale annuelle, la jeunesse d'expression française du Manitoba a souligné son appui à la proposition Robert-Gagné et en plus, s'est engagée à mener des états généraux de la jeunesse pour la communauté.

Le Conseil jeunesse provincial inc. (Cjp), porte-parole de la jeunesse d'expression française du Manitoba, propose de mettre sur pied un comité de travail qui rassemblera la jeunesse d'expression française autour des enjeux, des défis d'aujourd'hui et des rêves afin de mieux préparer l'avenir. Nous allons bientôt mettre sur pied ce comité de travail et commencer à développer la vision.

Avec l'appui d'organismes tels que l'Accueil francophone du Manitoba, l'Association étudiante de l'USB (AEUSB), l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba (AFMM) et les Médias étudiants de l'USB (MEUSB), ce projet vise à nourrir un espoir pour l'avenir.

Comme que vous allez aussi mener des états généraux, nous avons cru bon de vous partager nos démarches tant pour vous informer que pour vous indiquer notre désir de contribuer au plus grand portrait. Nous voulons vous proposer une rencontre dans le but de voir comment une initiative peut inspirer l'autre et vice versa.

On vous prie de nous signaler votre disponibilité. En attendant de vos nouvelles, on vous remercie pour votre ouverture sur notre initiative.

Veuillez agréer, Messieurs, nos sentiments les plus sincères.

Justin Johnson
Président
Conseil jeunesse provincial
Le 8 novembre 2013

ÉNERGIE

Le pari du prix fixe

Just Energy est une entreprise ontarienne qui propose des contrats de vente d'énergie à un prix fixe. À priori, l'idée est séduisante mais le pari peut s'avérer risqué.

Thibault JOURDAN

L'hiver arrive et les hausses de factures d'énergie se profilent à l'horizon. Pour éviter d'avoir de trop grosses surprises, il peut être tentant de souscrire un contrat de vente de gaz à un prix fixé à l'avance. Cela permet d'éviter de subir les variations de prix sur les marchés des matières premières et de gérer plus facilement son budget.

C'est, en substance, ce que propose Just Energy. Cette entreprise ontarienne est enregistrée au Public Utilities Board du Manitoba comme vendeuse de contrats d'énergie. Concrètement, elle ne fournit pas le gaz ou l'électricité, qui restent du domaine de Manitoba Hydro, mais elle propose un prix du gaz fixe supérieur au prix du marché.

S'engager avec ce type d'entreprise peut s'avérer être un pari risqué. Angela Gentile en a fait l'amère expérience il y a quelques années et elle a d'ailleurs raconté son histoire documentée sur un blogue (1).

Cette Winnipégoise a vu débarquer, un jour d'été 2005, un vendeur de la compagnie. « À l'époque, elle s'appelait Energy Savings, explique cette clinicienne en santé mentale gériatrique de l'Office régional de la santé de Winnipeg. Ils sont en uniformes, présentent bien, ont un bon argumentaire et affirment que tous vos voisins ont signé aussi un contrat avec eux. »

Ces vendeurs sont souvent indépendants. « Ils sont une part importante de notre modèle d'affaires », explique une porte-parole de Just Energy, Nancy Donnaperna. Une part variable de leur salaire provient d'une commission et ils sont généralement armés d'une liste de



photo : Thibault Jourdan

Angela Gentile a été avec Just Energy pendant plusieurs années. Au final, ses dépenses ont été plus élevées alors qu'on lui promettait des économies.

« clients » présentant des noms honorables tels que le Shaw Park, Winnipeg Airports Authority, la Cathédrale de Saint-Boniface ou encore la Ville de Stonewall.

| Ventes pas éthiques

Sauf qu'après vérification, plusieurs de ces organisations ne travaillent plus avec Just Energy, ou alors le lien entre eux et l'entreprise n'était pas celui avancé par les vendeurs. « Il y a plusieurs années, Just Energy n'étaient qu'un sponsor pour les Goldeyes. Cela a été la relation maximale que nous ayons eue avec eux », affirme le chargé de communication du Shaw Park, Scott Unger.

La Cathédrale de Saint-Boniface, elle, n'a pas souhaité faire de commentaire sur ce sujet bien que son personnel laisse entendre qu'il regrette d'avoir souscrit un contrat avec Just Energy.

Il faut dire que la compagnie a été plusieurs fois mise en cause et accusée de techniques de ventes non éthiques. Le modèle économique de ce genre d'entreprises repose sur le fait de convaincre individuellement des consommateurs qu'ils vont faire des économies en signant un contrat à prix fixe qui les engagent sur plusieurs années.

D'après le Better Business Bureau (BBB) (2), qui évalue les entreprises un peu à la manière des grandes agences de notations financières comme Moody's ou Standard & Poor's, Just Energy a reçu 556 plaintes au cours des trois dernières années, dont 234 concernant la vente. Le site de notation luiattribue, en outre, la note de D – sur une échelle de A (la meilleure note) à F (la moins bonne). Parmi les facteurs qui justifient cette note, le BBB cite notamment des actions menées par des gouvernements contre l'entreprise ou l'incapacité de Just Energy à résoudre des causes sous-jacentes qui entraînent un grand nombre de plaintes.

« Avec près de deux millions de clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, notre entreprise est construite sur la satisfaction du client, affirme Nancy Donnaperna. Si nos représentants indépendants ne suivent pas nos protocoles de vente qui impliquent professionnalisme, intégrité et honnêteté, nous menons des enquêtes et prenons les mesures nécessaires pour corriger cela. »

Néanmoins, tous les clients ne se plaignent pas des services de la compagnie. Winnipeg Airports Authority exprime, par exemple, sa satisfaction : « Nous sommes un client de Just Energy depuis approximativement quatre ans. Cet accord nous permet de gérer les risques contre la volatilité des prix du gaz naturel », explique la chargée de communication, Breanne Talbot.

| Un pari ou une escroquerie?

Pour les particuliers, le choix d'une compagnie telle que Just Energy n'est cependant pas toujours judicieux. « Ils nous promettaient de faire des économies d'environ 1 000 $ par an, explique Angela Gentile. Or, nous payions bien plus que le prix qui était en vigueur chez Manitoba Hydro. Nous ne l'aurions pas su si nous n'avions pas vérifié auprès d'eux. »

Aujourd'hui encore, Just Energy fournit un prix de sept cents supérieur à celui de Manitoba Hydro. D'après le site du Public Utilities Board, un mètre cube de gaz vaut 11 cents chez la compagnie manitobaine, quand Just Energy le vend 18.29 cents.

« Avoir un prix fixe n'est avantageux pour un client que si le prix sur les marchés augmente, analyse l'économiste Raymond Clément. À chaque fois, ils vont s'assurer qu'ils proposent un prix assez élevé qui les couvrent un certain temps d'une réelle augmentation sur les marchés. Et si les prix augmentent vraiment, ils vont s'assurer de charger le client plus tard et plus fort pour continuer à faire des profits. »

Or, entre 2008 et 2012, années pendant lesquelles Angela Gentile était sous contrat avec Just Energy, le prix du gaz a chuté de 42 %. « Manitoba Hydro aurait répercuté la variation, pas Just Energy », souligne Raymond Clément.

Au final, Angela Gentile reconnaît que souscrire un tel contrat est un pari. Mais si elle a décidé de relater son histoire dans un long article, c'est pour éviter que « des personnes vulnérables comme des gens âgés ou des immigrants » tombent dans le piège sans pouvoir s'informer par eux-mêmes plus tard.

« Mon mari et moi sommes des personnes éduquées et intelligentes et, pourtant, nous nous sommes fait avoir. En racontant mon histoire, j'ai voulu éduquer les gens. Mon message le plus important se résume en deux phrases : faites vos recherches en premier lieu et ne signez jamais un contrat à la porte », conclut-elle.

(1) http://jemanitoba.blogspot.ca/2012/07/scam-gamble-or-good-deal-just-energy.html

(2) http://www.bbb.org/kitchener/business-reviews/energy-service-companies/just-energy-in-mississauga-on-17632#reasonrating

LA LIBERTÉ REVISITÉE

193-2013



Jacqueline BLAY

TU VIENS D'OÙ, TOI?

Au Canada, selon le dernier recensement, une personne sur cinq vient « d'ailleurs », et il y a fort à parier qu'on lui pose, au moins une fois par semaine, la question : « Tu viens d'où, toi? ». Pendant plusieurs décennies, *La Liberté* a porté l'écho des efforts d'immigration, entrepris par l'Église catholique, par les gouvernements fédéral ou provincial, et plus tard, par la Société franco-manitobaine (SFM). Au journal même, le personnel et la direction personnifient souvent ces efforts. C'est ainsi qu'entre 1913 et 2013, à l'instar de la communauté francophone du Manitoba, le visage et le journalisme de *La Liberté* évoluent profondément et visiblement.

En décembre 1913, *La Liberté,* un « journal catholique, canadien-français et non-politique », va à la rencontre de nouveaux immigrants originaires de France. Ils sont à l'image de ce que le Manitoba français souhaite depuis des décennies, c'est-à-dire prêts à vivre en catholiques francophones. *La Liberté* est alors dirigée et rédigée par des pères Oblats et, ensuite, par un Québécois et, enfin, pendant presque 20 ans, par un Français immigrant au Manitoba. Donatien Frémont va façonner le journal et, avec lui, *La Liberté* regarde vers le Québec, ou lorsque les circonstances l'exigent, vers l'Europe francophone, et toujours vers le Vatican.



LE CANADA VU PAR UN NOUVEL ARRIVANT

Ses premières impressions de l'Ouest

La Canadienne, revue mensuelle publiée à Paris pour le développement des relations Franco-Américaines, et organe de l'Association "La Canadienne" publie dans son numéro de novembre une lettre de l'abbé M..., ancien curé d'un village de la Lozère. Ce sont ses premières impressions sur notre vaste pays.

emple Prince-Albert, sont dé retenues, plusieurs kilomètres à ronde. à des prix exorbitan D'autre part, les campagnes fo aussi d'immenses progrès.

Nous voilà donc à Prince-A bert. Ce n'est plus la prairie m notone, mais un site très vari Son grand fleuve possède d énergies électriques assez pui santes pour éclairer et vivifi tout un pays.

Il a surtout un élément cathol

Une fois Frémont parti servir son pays d'adoption à la Commission de l'information en temps de guerre, le journal, devenu *La Liberté et le Patriote,* dessert le Manitoba et la Saskatchewan. Les devises « Dieu et mon droit » et « Notre foi, notre langue » se conjuguent. Il est couramment admis que les « correspondants » des régions sont les curés de paroisses, alors que les colonnes du journal sont remplies de textes d'agences de presse canadiennes ou étrangères. Cela n'empêche pas le journal de fortement incarner le Manitoba français.

Pendant les années 1960, *La Liberté* devient la cible de la colère des jeunes générations parce que la rédaction est assurée depuis des années par des prêtres, dont certains viennent des États-Unis, comme le père Raymond Durocher, O.M.I. Ce n'est pas tant l'origine qui dérange, que le contrôle exercé contre de nouvelles idées, plus modernes et plus en cohérence avec les temps modernes. En réaction, *La Liberté* va devenir laïque et propriété de la SFM, nouvellement fondée, mais toujours indépendante politiquement.

Parallèlement, dans les années 1970, la législation permet l'enseignement en français et, à la demande du gouvernement provincial, la France envoie une brochette de conseillers en éducation, en culture et, pour la première fois, un journaliste coopérant. Ainsi, commence une longue tradition qui voit plusieurs journalistes français répondre à leurs obligations militaires en travaillant au Manitoba. Pour mémoire, entre autres, Jean Lesieur, Albert Lemmel, Bernard Bocquel, Laurent Jimenez seront ces coopérants qui doivent donner le double du temps que s'ils étaient tout simplement sous les drapeaux. En participant à la rédaction du journal, ils en



SFM

Assemblée sous un thème

Il y a bien des défis à l'horizon pour la Société franco-manitobaine. Appuyés par leur communauté, les dirigeants espèrent les relever, malgré un bas de laine de plus en plus usé.

Dominique PHILIBERT

C'est sans grandes controverses que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) tenue le 19

d'intervention, car parfois notre action est un peu moins visible. »

L'immigration fut au cœur des discours. Après la rencontre du 4 octobre qui a réuni plus de 120 personnes, ce sujet d'actualité a encore fait jaser. « Tout est centré autour de l'élargissement de l'espace francophone parce que toutes les ... se rattachent de

réalité que sont les couples exogames. En ce qui concerne l'immigration, nous ne voulons pas seulement augmenter le nombre d'immigrants, mais nous voulons de nouveaux visages, de nouvelles idées et la mise en place de structures capables de les accueillir. Pour ce qui est des francophiles, nous aimerions leur donner plus de chance de s'exprimer en français. Il faudra les inclure davantage. ...nent, il en est de même des ...phones qui sont ouverts à ...communauté et qui sont prêts ...r des liens. »

...our arriver à gérer tous ces ...ets, la SFM mettra sur pied un ...upe de travail intitulé Recherche ...ion. « Les chercheurs et les ...rsonnes-ressources nous ...nnerons des pistes d'actions ...ncrètes qui sont reliées à une ...tuation problématique précise, » ...xplique Daniel Boucher. Nous avancerons alors des solutions propres à chaque secteur, car ils ont tous des réalités différentes. Par la suite, nous les testerons avec le groupe. »

photo : Dominique Philibert

Le député de Saint-Boniface Raymond Simard est venu adresser la parole au quelque 100 personnes réunies lors de l'assemblée générale annuelle de la SFM

présentes, dont le député de Saint-Boniface, Raymond Simard et le conseiller municipal Daniel Vandal. « Les efforts doivent se poursuivre afin de faire rayonner la culture francophone, annonce Daniel

l'ouverture d'un autre Centre de services bilingues à Saint-Vital. »

Cette assemblée a permis de combler deux postes ouverts. Alors que tous les autres membres du conseil d'administration ont été



LIRE, C'EST S'INSTRUIRE

Librairie Landry — GILLES LANDRY PROPRIÉTAIRE — TEL.: 233-3407

ASSURANCES AUTOPAC D'ESCHAMBAULT — 136, BOULEVARD PROVENCHER — GILBERT D'ESCHAMBAULT — 247-4816

LA LIBERTÉ

Vol. 63 No 16 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 16 JUILLET 1975

QUELS IMMIGRANTS?

par Jean Lesieur

Immigration: Le Canada et les pays francophones

changent la mise en page, la perspective et, surtout, pour la première fois de son histoire, ils lui donnent un cachet et un travail professionnels, car les articles sont signés.

Le paradoxe demeure cependant : beaucoup de journalistes sont appelés et peu restent pour y faire carrière, sauf dans les postes d'infrastructure interne. Tout cela parce qu'à partir de 1976, Radio-Canada met en place sa salle des nouvelles régionales à Winnipeg. Le mouvement *La Liberté* vers Radio-Canada entame alors une longue course. Les raisons sont simples : les occasions d'avancement sont enviables, le profil est plus attrayant et, surtout, la paie est bien meilleure.

C'est dans ces années-là que *La Liberté* commence à faire ouvertement preuve d'indépendance en remettant en question, par exemple, les intentions et les objectifs de la SFM, qui encourage un certain type d'immigrants plutôt que d'autres. La remise en question dérange parce que les journalistes viennent « d'ailleurs » et, diront certains, ne peuvent pas vraiment « comprendre la réalité des gens d'ici ».

Pourtant, alors que la SFM, Presse-Ouest et bien d'autres organismes demandent et obtiennent un Institut pédagogique pour former des enseignants, rien n'est fait pour former des journalistes qui pourraient justement « refléter » la réalité du Manitoba français. Ceux et celles qui aspirent à le devenir, apprennent le métier soit sur le tas, soit en dehors de la province.

Entre-temps, le journal doit survivre et surtout produire toutes les semaines, bon an, mal an. Les derniers coopérants quittent le journal dans les années 1980 et sont remplacés par des journalistes qui ne sont pas du Manitoba et qui font trois petits tours et puis, pour des raisons diverses, s'en vont, à Radio-Canada ou ailleurs. Là encore, pour mémoire, Jean-Jacques Le François, Yves Rompré, Jean-François Lacerte, etc.

Par ailleurs, les services gouvernementaux en français prennent une ampleur inégalée, mais si les écoles françaises ou d'immersion produisent des chefs de file, des enseignants, des avocats et, dernièrement, des travailleurs dans le domaine de la santé, elles produisent très peu de journalistes.

C'est la raison pour laquelle, au 21e siècle, comme au début des années 1970, *La Liberté* doit donc recruter « ailleurs », dont en Europe francophone. Cela permet au journal une certaine stabilité, puisque les stagiaires qui viennent y travailler ont le droit de le faire pendant un an, alors que ceux du Québec n'ont droit qu'à cinq semaines de présence. Comment découvrir et bien couvrir une province en cinq semaines, alors qu'en comparaison, un simple emploi d'été dure 12 semaines? Comment les lecteurs peuvent-ils s'identifier à ce qui ressemble à des passeurs de portes tournantes? Et surtout, comment encourager ces stagiaires à rester au Manitoba, lorsque le salaire ne peut pas être augmenté à un niveau professionnel?

Y-a-t-il une solution en vue? La plus logique serait celle d'attendre l'établissement d'un programme de formation en journalisme à l'Université de Saint-Boniface? Le projet est discuté, mais la réalité se fait attendre. Nul doute que si l'hebdomadaire pouvait tenir le coup financièrement en attendant ce programme, la situation paraîtrait moins précaire. De plus, le temps presse.

En effet, *La Liberté* fait face à un autre obstacle depuis 2011. Les critères du Fonds du Canada des périodiques imposent un seuil limite de 20 % au nombre de journalistes non Canadiens ou non résidants permanents : en clair, cela veut dire que 80 % des textes ne doivent pas être rédigés par eux. Une position qui est, en soi, très respectueuse du talent canadien, certes, mais qui balaie de côté la réalité des difficultés de recrutement francophone dans le domaine journalistique, au Manitoba comme dans toutes les provinces.

Pourtant, bon an, mal an, *La Liberté* réussit à répondre à ce défi et embauche des non-résidants qui éprouvent le désir d'apprendre le métier et de s'intégrer dans la communauté francophone, suivant ainsi l'exemple de centaines des journalistes passés. À preuve, Wilgis Agossa, à qui on pose très souvent la question : « tu viens d'où, toi? » ; il répond « du Bénin », ajoutant que le français n'est pas sa langue maternelle, mais que ses enfants sont nés ici et que son épouse, originaire de Sainte-Anne, sont les meilleurs garants de ses intentions professionnelles.

La Liberté est donc un paradoxe centenaire : plus ancien journal francophone hors Québec avec des prix d'excellence annuels et une empreinte technologique hors pair, mais faisant face à un avenir sombre, avec une main attachée dans le dos, à cause de circonstances indépendantes de sa volonté. *La Liberté* se trouve devant le précipice de la fermeture à l'aube de son 2e centenaire, même si son intention initiale n'a jamais changé : celle d'être la voix indépendante et de qualité professionnelle du Manitoba français, jusqu'à la dernière ligne.

HISTOIRE

Une correction à Kingston

« Résistance » ou « rébellion »? Pour Gabriel Dufault, il y a plus qu'une simple nuance entre les deux expressions. Un fait que le Métis expliquera aux cadets du prestigieux Collège militaire royal du Canada, à Kingston.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Lorsque le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), Gabriel Dufault, a appris que le Collège militaire royal du Canada (CMRC) qualifiait toujours, sur son site Internet, les interventions métisses de 1869-1870 et de 1885 de « rébellions », au lieu de tout simplement grommeler, il est passé à l'action.

Résultat : il offrira lui-même, les 18, 19 et 20 novembre prochains, une correction toute métisse aux cadets de la prestigieuse institution.

« C'est en 2011 qu'une connaissance m'a d'abord mis la puce à l'oreille concernant cette bévue du CMRC, raconte-t-il. Lorsque j'ai vu sur Internet qu'on traitait toujours de «rébellion» les résistances des Métis sous Louis Riel, je n'en revenais pas. J'ai tout de suite composé une lettre au commandant du CMRC, le brigadier-général Éric Tremblay. Je lui ai rappelé que l'expression «rébellion» est non seulement désuète et de mauvais goût, mais qu'elle ne correspond pas au consensus de nos historiens et penseurs contemporains, comme Joseph Boyden, John Ralston Saul et le professeur J.M. Bumstead de l'Université du Manitoba. »



photo : Daniel Bahuaud

Gabriel Dufault.

La lettre de Gabriel Dufault a également été envoyée au ministre de la Défense, Peter MacKay. Ce dernier a accueilli favorablement les observations du président de l'UNMSJM, en soulignant que l'expression "rébellion du Nord-Ouest" avait été remplacée par "campagne du Nord-Ouest", terme neutre pouvant accommoder plusieurs points de vue.

« J'étais heureux lorsque Peter MacKay a affirmé comprendre notre point de vue, mentionne Gabriel Dufault. Peu après, le chef du département d'Histoire du CMRC, Roch Legault, m'a contacté pour m'inviter à parler aux cadets. »

Lors de ses entretiens avec les cadets du CMRC, Gabriel Dufault tiendra à rappeler qu'une étude approfondie du conflit de 1885 révèle que le comportement du gouvernement fédéral de John A. Macdonald était « une réaction barbare et excessive aux demandes raisonnables des Métis et des Premières Nations ».

« C'était une résistance, c'est-à-dire une défense juste des droits d'une minorité qui avait soumis ses inquiétudes par écrit et avait tenté de négocier avec les autorités, gouvernementales, rappelle-t-il. Ces dernières ont cherché plutôt à faire disparaître les Métis et les Premières Nations, qui gênaient le rêve du premier ministre Macdonald d'une expansion du Canada par la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, et par la colonisation subséquente des Prairies par les blancs.

« Jamais de la vie je ne me serais imaginé qu'un jour je parlerais de la résistance métisse au CMRC, endroit que de nombreux Métis d'autrefois auraient considéré comme un territoire ennemi, conclut Gabriel Dufault. Mais les temps changent, et les mentalités aussi. C'est ça, le progrès. »

SERVICES EN FRANÇAIS

Vers le privé?

La Ville de Winnipeg explorera la possibilité d'offrir des services en français à ses résidants, par l'entreprise du secteur privé.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Ville de Winnipeg explorera la possibilité d'offrir certains services en français en ayant recours au secteur privé. C'est, du moins, ce qui découle d'une motion adoptée le 7 novembre dernier par le Comité de protection et des services communautaires de la Ville.

« J'ai proposé que la Ville explore la faisabilité d'offrir des leçons de natation en français dans ses piscines extérieures, l'été, et que cela se fasse par l'entremise du privé, explique le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Cela fait plusieurs années que des citoyens, comme le maître-nageur Gregory Pascal, offrent des cours de natation aux francophones. Or, de nombreux résidants m'ont également indiqué qu'il y a un besoin pour plus de services du genre. Il est de mise d'explorer toutes les possibilités pour leur bonne livraison, y compris le privé. Surtout qu'on se plaint souvent que les piscines extérieures ne sont pas suffisamment utilisées. »

Le conseiller municipal de Saint-Vital, Brian Mayes, abonde dans le même sens. « Des dix piscines extérieures de la Ville, quatre sont à Saint-Boniface et l'une est à Saint-Vital, aux abords de Saint-Boniface, souligne-t-il. Ce serait, je crois, un excellent emploi des piscines qui répondrait également à une demande bien réelle. »



Archives La Liberté

Daniel Vandal.

Le rapport du Comité de protection et des services communautaires sur la faisabilité des cours de natation privés sera déposé au printemps.

Nouveau plan d'action

En outre, afin d'adresser d'autres besoins des résidants francophones, Daniel Vandal, Brian Mayes et le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher rencontreront le chef de l'administration de la Ville, Deepak Joshi, pour examiner davantage la question.

« La Charte de la Ville de Winnipeg impose certaines obligations de ce palier gouvernemental, rappelle Daniel Boucher. Dans le district de Riel, qui englobe Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert, la Ville doit offrir des services en français. Nous aimerions rafraîchir le plan d'action de la Ville en matière des services en français, ce qui n'a pas été fait de façon exhaustive depuis 15 ans. Nous aimerions obtenir des renseignements précis sur ce qui est déjà offert, pour souligner ce qui fonctionne déjà bien et ce qui pourrait être amélioré, mais surtout, pour explorer tous les moyens de répondre aux besoins des francophones, y compris le privé. »

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le tableau comparatif qui accompagnait l'article *Le postsecondaire : entre autonomie et prestige*, paru à la page A5 de *La Liberté* du 6 au 12 novembre. Dans la quatrième colonne, il était écrit « Université de Hurst, Hurst ». Or, il fallait lire « Université de Hearst, Hearst ». Toutes nos excuses.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Trois questions clés

La transparence, le développement économique et le bilinguisme figurent parmi les sujets qui préoccupent les électeurs de Provencher.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


photo: Gracieuseté Nouveau parti démocratique du Canada
Natalie Courcelles Beaudry.


photo : Gracieuseté Parti conservateur du Canada
Ted Falk.


photo : Gracieuseté Parti vert du Canada
Janine Gibson.


Archives La Liberté
Terry Hayward.

La campagne électorale en vue des élections partielles du 25 novembre prochain bat son plein dans la circonscription de Provencher. Et, aux dires des candidats, le scandale des dépenses au Sénat, la bonne gestion économique, ainsi que les services en français font l'objet de maintes discussions avec le public.

« Les gens sont inquiets de ce qui se passe à Ottawa, lance la candidate du Parti vert, Janine Gibson. Bien sûr, le scandale des dépenses à Ottawa les inquiète, mais l'abus du pouvoir au sein du bureau du premier ministre aussi. Le manque de renseignements précis sur bien des aspects du scandale, surtout le silence qui entoure le rôle possible de Stephen Harper dans l'affaire, les laisse songeurs. Quelle est cette attitude hautaine? Pourquoi ce manque de respect pour les citoyens? »

Le candidat libéral, Terry Hayward, estime quant à lui que les électeurs souhaitent « le retour d'un gouvernement qui sait entamer un dialogue réel avec les citoyens. Les personnes que je rencontre souhaiteraient avoir un représentant à Ottawa qui parlera pour eux, au lieu d'avoir un simple messager du premier ministre ».

Le candidat conservateur, Ted Falk, affirme pour sa part que le scandale au Sénat est une question résolue. « J'appuie la décision de suspendre sans salaire les sénateurs impliqués », déclare-t-il.

Un bon nombre de communautés de Provencher étant en pleine croissance économique, le maintien et le développement de cette tendance sont prioritaires pour les candidats.

« Il nous faut une stratégie globale et pratique pour le développement économique, lance Terry Hayward. Certaines régions de Provencher n'ont toujours pas accès au téléphone mobile. Comment faire affaire avec les gens dans des conditions pareilles? »

« On pourrait abolir le Sénat et réinvestir l'argent dans les infrastructures locales », fait remarquer la candidate néodémocrate, Natalie Courcelles Beaudry.

Quant aux besoins des nombreuses communautés bilingues de Provencher, les candidats s'entendent pour dire qu'ils sont importants.

« Le Parti vert appuie la diversité culturelle, affirme Janine Gibson. L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) fait de l'excellent travail. Écoutons-la, et appuyons ses projets locaux. »

Natalie Courcelles Beaudry est du même avis. « Les nombreuses corporations de développement des membres de l'AMBM connaissent les besoins de leurs communautés, souligne-t-elle. Accordons-leur plus de ressources pour réaliser leurs projets. »

Ted Falk estime que le gouvernement Harper a prouvé qu'il est à l'écoute des francophones. « La nouvelle *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018*, d'une valeur de 1,1 milliard $, est l'investissement le plus complet de l'histoire du Canada en ce qui concerne l'éducation, l'immigration et les communautés, déclare-t-il. Elle s'appuie sur les succès obtenus lors des cinq dernières années et est le reflet des priorités des communautés francophones. »

WINNIPEG

Deux nouveaux à l'exécutif

Le conseiller municipal de Saint-Norbert, Justin Swandel, et le conseiller municipal de Saint-Charles, Grant Nordman, ont joint le Comité exécutif de la Ville de Winnipeg, le 4 novembre dernier.

Invités à siéger au comité par le maire de Winnipeg, Sam Katz, les deux conseillers remplacent Daniel Vandal et Scott Fielding, de Saint-Boniface et de St. James-Brooklands respectivement, qui ont démissionné en octobre.

« Notre nouvelle équipe fera la mise au point sur les priorités des Winnipégois, c'est-à-dire la réfection de nos rues, et l'établissement ou le réaménagement d'installations récréatives et communautaires », a déclaré Sam Katz, par voie de communiqué.

En outre, un nouveau poste a été créé au Comité exécutif – celui de secrétaire du développement économique. Le conseiller de Transcona, Russ Wyatt, déjà responsable des finances, en assumera les fonctions.

D. B.